CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E869** **VALABLE JUSQU'AU** **05/06/2027**

ÉDITÉ LE 05/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/03/1989

Raison sociale : MARLY TOITURES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/01/2024

Capital : 8 000

1 RUE DE LA GRANGE AUX ORMES
57155 MARLY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC METZ B350218459

Siret : 350 218 459 00021

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4021305-0

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 157100629S001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 157100629S001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 03 87 65 63 29 **Fax :**

Portable : 06 24 39 98 39

Responsabilité légale :
HOLDING JPJ (838 747 376) / ROSER DAVID PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.marlytoitures.com

E-mail : agence@marlytoitures.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 656 498 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	4	14/05/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	04/04/2024
3141	Eléments accessoires de couverture		04/04/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/05/2026 10:38

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E869** **VALABLE JUSQU'AU** **05/06/2027**

ÉDITÉ LE **05/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/03/1989
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/01/2024
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC METZ B350218459

Siret : **350 218 459** **00021**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 4021305-0
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 157100629S001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 157100629S001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **MARLY TOITURES**

1 RUE DE LA GRANGE AUX ORMES
57155 MARLY

Téléphone : 03 87 65 63 29 **Fax :**
Portable : 06 24 39 98 39

Site Internet : http://www.marlytoitures.com
E-mail : agence@marlytoitures.com

Responsabilité légale :
HOLDING JPJ (838 747 376) / ROSER DAVID PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	04/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/05/2026 10:38

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.